

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 juin 2011, accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes Mr Raouf MENJOUR et Mr Chiheb GHANMI

BILAN ARRÊTÉ AU 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2010			EXERCICE 2009(*)
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31/12/2010	Montant net au 31/12/2009
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>					
Logiciels	8.1	1 455 630	465 425	990 205	32 963
Droit au Bail		41 000	41 000	-	-
		1 496 630	506 425	990 205	32 963
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>					
Matériels et Mobiliers, Agencements & Installations	8.2	9 855 715	8 475 533	1 380 182	1 280 789
		9 855 715	8 475 533	1 380 182	1 280 789
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions	8.3	19 931 187	3 011 529	16 919 658	16 790 078
Placements dans les entreprises avec lien de participation	8.4	63 042 122	2 564 435	60 477 687	56 150 375
Autres placements Financiers	8.5	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	8.5.1	31 952 582	1 668 633	30 283 949	32 268 707
Obligations et autres titres à revenu fixe (*)	8.5.2	412 864 952	740 502	412 124 450	398 412 200
Prêts au personnel	8.5.3	2 599 408	88 328	2 511 080	2 546 620
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	8.5.4	39 566 654	-	39 566 654	37 552 375
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	8.5.5	5 004 747	-	5 004 747	4 732 828
		574 961 650	8 073 425	566 888 225	548 453 183
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>					
Provision pour primes non acquises	8.6	9 764 589	-	9 764 589	6 918 820
Provision pour Sinistres à Payer	8.6	25 618 196	-	25 618 196	25 854 679
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices	8.6	433 661	-	433 661	539 186
		35 816 445	-	35 816 445	33 312 685
<u>CREANCES</u>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe :	8.7				
Primes acquises et non émises		11 035 710	-	11 035 710	12 663 186
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	8.7.1	84 855 691	48 567 580	36 288 111	30 215 080
Créances nées d'opérations de réassurance	8.7.2	8 393 894	6 268 139	2 125 755	6 000 046
Autres créances	8.7.3	10 604 233	143 713	10 460 520	4 088 339
		114 889 527	54 979 432	59 910 095	52 966 651
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>					
Avoirs en Banques, CCP et caisses (*)	8.8	25 338 970	-	25 338 970	14 715 033
Frais d'acquisition reportés	8.9	2 201 699	-	2 201 699	1 832 830
Comptes de régularisation Actif	8.10	16 955 018	-	16 955 018	15 599 608
Ecart de conversion		315 394	-	315 394	466 503
		44 811 080	-	44 811 080	32 613 974
TOTAL DES ACTIFS		781 831 048	72 034 815	709 796 233	668 660 246

(*) Les états financiers ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

BILAN ARRÊTÉ AU 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social	-	23 076 930	23 076 930
(dont incorporation réserves à titre de 3.500.000,000)	-		
Réserves et primes liées au capital		136 633 661	136 133 661
Autres capitaux propres		121 930	121 930
Résultats reportés		34 094 619	5 010 791
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		193 927 140	164 343 312
Résultat de l'exercice		17 789 542	33 737 675
Total capitaux propres avant affectation	8.11	211 716 682	198 080 987
PASSIFS			
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>	8.12	2 792 516	2 823 328
<u>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</u>	8.13		
Provision pour primes non acquises		49 531 816	42 889 403
Provision Mathématiques Vie		10 198 708	6 871 417
Provision pour Sinistres à Payer Vie		4 528 867	3 921 622
Provision pour Sinistres à Payer non Vie		331 229 134	316 729 577
Provision Mathématiques des Rentes		20 152 656	21 240 401
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices Vie		189 780	210 820
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices non Vie		4 631 575	3 634 406
Provision pour Egalisation		5 172	5 172
Provision pour Egalisation décès		110 000	110 000
Provision pour risques en cours		2 527 118	1 755 768
		423 104 827	397 368 587
<u>DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS</u>	8.16	14 376 128	12 528 553
<u>DES CESSIONNAIRES</u>			
<u>AUTRES DETTES</u>			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8.17.1	15 019 581	13 588 919
Dettes nées d'opérations de réassurance	8.17.2	17 456 132	16 668 142
Autres dettes	8.17.3	15 178 261	15 816 053
		47 653 975	46 073 114
<u>AUTRES PASSIFS</u>			
Banques, CCP et caisses	8.18	6 726 801	7 553 964
Comptes de régularisation Passif	8.19	2 997 154	3 693 896
Ecart de conversion		428 149	537 819
		10 152 105	11 785 678
TOTAL DES PASSIFS		498 079 551	470 579 259
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		709 796 233	668 660 246

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE
Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

	Opérations brutes 2010	Cessions et/ou rétrocessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009
Primes acquises	198 826 150	-27 743 538	171 082 612	172 789 376
Primes émises et acceptés	205 468 563	-30 589 307	174 879 256	174 857 427
Variation de la provision prime non acquises	-6 642 413	2 845 769	-3 796 644	-2 068 051
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	25 202 618		25 202 618	23 458 170
Autres Produits techniques	4 019 220		4 019 220	4 187 456
Charges de sinistres	-157 784 240	4 152 444	-153 631 796	-130 823 009
Montants payés	-143 284 682	4 388 928	-138 895 754	-120 179 741
Variation de la provision pour sinistres	-14 499 558	-236 484	-14 736 041	-10 643 267
Variation des autres provisions techniques	316 395		316 395	-4 717 728
Participations aux bénéfices et ristournes	-2 768 406	-340 466	-3 108 872	-1 129 149
Frais d'exploitation	-25 119 027	4 306 786	-20 812 241	-16 573 575
Frais d'acquisition	-9 170 739		-9 170 739	-8 511 211
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	368 869		368 869	92 772
Frais d'administration	-16 317 157		-16 317 157	-12 373 131
Commissions reçues des réassureurs		4 306 786	4 306 786	4 217 995
Autres charges techniques	-13 465 426		-13 465 426	-10 897 646
Variation de la provision pour égalisation				-5 000
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	29 227 285	-19 624 773	9 602 511	36 288 895

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

	Opérations brutes 2010	Cessions et/ou rétrocessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009
Primes	7 300 287	-85 836	7 214 451	5 364 058
Primes émises	7 300 287	-85 836	7 214 451	5 364 058
Produits de placements	995 793		995 793	724 209
Revenus des placements	762 551		762 551	600 881
Reprises de corrections de valeur sur placements	33 010		33 010	86 804
Profits provenant de la réalisation des placements	200 233		200 233	36 524
Autres Produits techniques	1 140		1 140	910
Charges de sinistres	-2 110 959		-2 110 959	-2 073 600
Montants payés	-1 503 714		-1 503 714	-1 656 697
Variation de la provision pour sinistres	-607 245		-607 245	-416 903
Variation des autres provisions techniques	-3 327 292		-3 327 292	-352 337
Provision mathématique vie	-3 327 292		-3 327 292	-352 337
Participations aux bénéfiques et ristournes	21 041		21 041	25 535
Frais d'exploitation	-2 575 477		-2 575 477	-1 930 381
Frais d'acquisition	-1 401 311		-1 401 311	-1 072 573
Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
Frais d'administration	-1 174 166		-1 174 166	-857 809
Commissions reçues des réassureurs				
-	-	-	-	-
Autres charges techniques	-245 244		-245 244	-195 979
Charges de placements	-74 754		-74 754	-56 109
Charges de gestion des placements	-21 718		-21 718	-16 592
Correction de valeur sur placements	-35 769		-35 769	-20 421
Pertes provenant de la réalisation des placements	-17 267		-17 267	-19 097
RESULTAT TECHNIQUE VIE	-15 465	-85 836	-101 301	1 506 307

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010
(chiffres arrondis en dinars)

	31/12/2010	31/12/2009
Résultat technique non vie	9 602 511	36 288 895
Résultat technique vie	-101 301	1 506 307
Produits de placements	40 193 555	36 244 364
Revenus des placements	30 779 111	30 072 181
Reprises de corrections de valeur sur placements	1 332 383	4 344 252
Profits provenant de la réalisation des placements	8 082 061	1 827 931
Charges de placements	-3 017 341	-2 808 075
Charges de gestion des placements	-876 610	-830 366
Correction de valeur sur placements	-1 443 761	-1 021 985
Pertes provenant de la réalisation des placements	-696 970	-955 723
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat technique non vie	-25 202 618	-23 458 170
Autres produits non techniques	2 388 518	1 356 282
Autres charges non techniques	-320 383	-392 722
Résultat provenant des activités ordinaires	23 542 941	48 736 881
Impôt sur le résultat	-5 753 398	-14 999 207
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	17 789 542	33 737 675
Résultat net de l'exercice	17 789 542	33 737 675
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)		
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	17 789 542	33 737 675

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010 Période allant du 01/01/2010 au 31/12/2010

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	31/12/2010	31/12/2009 (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	215 197 424	216 750 055
Sommes versées pour paiement des sinistres	-137 746 331	-181 106 017
Encaissements des primes reçues (acceptation)	2 592 461	726 443
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-1 668 929	-373 164
Commissions versés sur les acceptations	-461 508	-170 034
Décaissements des primes pour les cessions	-30 487 145	-25 798 270
Encaissements des sinistres pour les cessions	9 400 148	65 666 638
Commissions reçues sur les acceptations	4 818 675	3 775 518
Commissions versées aux intermédiaires	-13 636 109	-13 013 292
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-13 474 507	-12 448 757
Variation des dépôts auprès des cédantes	-308 969	-133 671
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-253 372	1 495 943
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-43 565 079	-41 586 471
Encaissements liés à la cession de placements financiers (*)	33 049 766	23 688 009
Taxes et impôts versés au trésor	-30 969 183	-30 118 347
Produits financiers reçus	30 022 632	31 055 615
Impôts sur les bénéfices	-10 073 391	-14 822 310
Autres mouvements	4 406 378	5 937 766
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	16 842 961	29 525 656
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 387 171	-744 800
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-257 748	
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	46 330	
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-2 437 390	
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	2 635 225	2 301 311
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-1 400 753	1 556 511
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-3 991 109	-29 543 358
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-3 991 109	-29 543 358
Variation de trésorerie	11 541 099	1 538 808
Trésorerie au début de l'exercice	7 161 070	5 622 262
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18 612 169	7 161 070

(*) Les états financiers ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
ARRETE AU 31/12/2010
(Chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions reçues	2 983 780	3 002 716
Cautions agents généraux	375 500	391 500
TOTAL	3 359 280	3 394 216
<u>Engagements données</u>		
Cautions données	1 089 245	864 258
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	322 800	322 800
TOTAL	1 412 045	1 187 058

NOTES AUX ETATS FINANCIER (chiffres présentés en dinars)

1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 23.076.930 Dinars composé de 2.307.693 actions de 10 DT chacune.

La société a pour objet la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances de toutes les branches.

La société distribue ses produits et services à travers son siège - square Avenue de Paris Tunis- et ses 170 agences, 17 courtiers, 11 succursales réparties sur tout le territoire Tunisien.

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2010 a connu les faits marquants suivants :

- Un résultat net de 17,790 MD contre 33,738 MD en 2009.
- Un total bilan de 709,796 MD contre 668,660 MD en 2009.
- Des fonds propres avant résultat de l'ordre de 193,927 MD contre 164,343 MD en 2009
- Une progression du chiffre d'affaires de 2 % atteignant 212,769 MD contre 209,613 MD en 2009.
- Une baisse importante des règlements de sinistres de 26 % soit 137,397 MD contre 185,126 MD en 2009 (En 2009, il y a eu un règlement d'un sinistre important en matière d'assurance incendie de l'ordre de 50 MD fortement réassuré).
- Les produits nets des placements enregistrent une évolution en 2010 de 12 % (38,097 MD) par rapport à 2009 (34,104 MD).
- Le démarrage des travaux de mise place des jalons indispensables pour la réalisation des orientations stratégiques du plan 2010-2014.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3-1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 , ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes comptables sectorielles NC 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

3-2 Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique.

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2010, se résument dans ce qui suit :

3-3 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%	
Matériels de Transport		20%
Matériels informatiques	15%	
Mobiliers et Matériels de bureau	10%	
Agence. Aménagement et Installations	10%	

3-4 Placements :***a- Les placements immobiliers :***

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :***b-1 Actions et autres titres à revenus variables :***

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Sont considérées comme titres à revenus variables les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	: Cours moyen boursier du mois de décembre
Actions non cotées	: Valeur mathématique au 31/12/N-1
Parts d'OPCVM	: Valeur liquidative au 31/12/N

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat. Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

3-5 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

3-6 Les provisions sur créances :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extracomptables.

* Provisions sur créances anciennes :	2007 et antérieurs	100%
	2008	50%
	2009	20%.

* Provisions sur écart : Les écarts positifs entre les soldes comptables et extracomptables sont provisionnés à 100%.

* Provisions sur créances contentieuses :	2008 et antérieurs	100%
	2009	50%.

*Provisions sur créances douteuses et sur les agences fermées : Ces créances sont provisionnées en totalité.

*Tous les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires présentant des écarts par rapport aux soldes extracomptables sont totalement provisionnés.

*Tous les soldes débiteurs des comptes cédantes et récessionnaires sont totalement provisionnés.

3-7 Les primes acquises et non émises :

Elles sont afférentes à l'exercice 2010 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir des émissions relatives aux exercices antérieurs.

3-8 Les primes à annuler :

Les primes à annuler au titre de l'exercice 2010 sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

3-9 Provisions Techniques :

Cette rubrique enregistre les provisions prévues par les normes comptables d'assurance et l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, l'arrêté du Ministre des Finances du 28/03/2005 et l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- Provisions pour primes non acquises :

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales ont fait l'objet d'un traitement spécial En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche. La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

b- Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés. Pour les contrats collectifs l'actualisation a été effectuée conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009

c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001.

La provision pour sinistres à payer pour les différentes branches d'assurances est majorée des chargements pour frais de gestion.

Pour le calcul des IBNR de 2010 Automobile corporels, des pourcentages d'ouverture des dossiers sur les cinq derniers exercices clôturés ont été déterminés et sont appliqués à l'exercice 2010.

Cette méthode a été préconisée suite à l'objectif fixé par l'entreprise qui consiste à ouvrir et régler rapidement les dossiers de sinistres. Cet objectif commence à être observé en 2011.

Le coût moyen est calculé sur la base des coûts des trois derniers exercices

Le réajustement de la méthode d'estimation basée sur les statistiques réelles de la société, a permis de constater un montant de tardifs de l'ordre de 50.393.743 DT (avant chargement).

L'application de la même méthode utilisée en 2009 dégage un montant de l'ordre de 59.055.610 DT. L'application de cette même méthode aux sinistres matériels automobile donnerait un montant de provision de 4 365 180 DT.

Cet écart global est couvert par la constatation par la société en 2008 d'un montant forfaitaire de 12.000.000 DT au titre des provisions pour sinistres à payer sur recommandation du Comité Générale des Assurances.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e-

Provisions pour participation aux bénéfices :

La provision pour participation aux bénéfices enregistre l'engagement de la société qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ce, pour chacune des catégories d'assurances.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

g- Provisions pour égalisation :

La société n'a pas constitué une provision pour égalisation des événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de janvier 2011 et ce en application de l'article 25 de l'arrêté du ministre des finances en date du 27 février 2001 et modifié le 18 avril 201, du fait que l'impact des dits événements sur la STAR est jugé non significatif.

Ceci n'est pas contradictoire avec l'esprit de la recommandation de la lettre du ministère qui vise essentiellement les sociétés fortement impactées par les événements d'émeutes et mouvements populaires du mois de janvier 2011.

3-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

3-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables

- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants : l'effectif - la masse salariale.

3-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

3-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

3-14 L'état de flux de trésorerie :

1) Encaissements des primes reçues des assurés : Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des coassureurs.

2) Décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers : Ces rubriques enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4- COMPARABILITE DES COMPTES :

- Changement de présentation et de méthodes comptables :

Les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2010 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2009 à l'exception de la présentation du compte à vue auprès de l'ATB au niveau de la rubrique « Banque et avoirs auprès de la CCP et caisse » en 2010 alors qu'il était présente en 2009 au niveau de la rubrique « Obligations et autres titres à revenu fixe ».

5- CONTROLE INTERNE :

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,

- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'action de la direction audit interne est établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

6- LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- Comité de réflexion sur la stratégie commune : composé de membres du conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- Comité d'audit : composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- Comité de placement : composé de membres du conseil d'Administration et des responsables de la direction centrale financière et du patrimoine, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Par la suite des événements qui ont survenus en Tunisie courant Janvier 2011, l'ensemble des sinistres déclarés se rapportant aux dits événements va être pris en compte dans l'activité de l'exercice 2011.

Le montant des sinistres déclarés à la STAR qui concernent principalement des sinistres en incendie et multirisques professionnels, suite aux émeutes et mouvements populaires s'élève à 5,036 MDT. La part des réassureurs au titre de ces sinistres s'élève à 4,636 MDT.

8-NOTES SUR LE BILAN**8-1 Actifs incorporels**

Le solde brut des actifs incorporels s'élève à 1.496.630 DT au 31/12/2010 contre 385.726 DT au 31/12/2009.

Les actifs incorporels se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

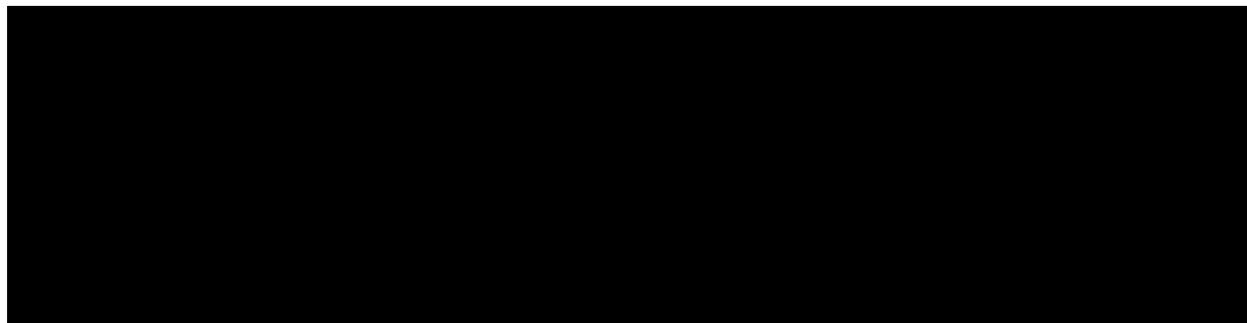
Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements au 31/12/2010	Valeur Nette au 31/12/2010	Valeur Nette au 31/12/2009
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels (*)	1 455 630	465 425	990 205	32 963
TOTAL	1 496 630	506 425	990 205	32 963

(*) L'acquisition du logiciel pour prestations de migration des applications et plusieurs licences.

8-2 Actifs corporels d'Exploitation

Le solde brut des actifs corporels d'exploitation s'élève à 9.855.715 DT au 31/12/2010 contre 9.237.594 DT au 31/12/2009.

Les actifs corporels d'exploitation se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

**8-3 Placements Immobiliers**

Le solde brut des placements immobiliers s'élève à 19.931.187 DT au 31/12/2010 contre 19.668.356 DT au 31/12/2009.

Les placements immobiliers se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements et Provisions	Valeur Nette au 31/12/2010	Valeur Nette au 31/12/2009
Terrains	4 239 935		4 239 935	3 982 187
Constructions	15 572 952	3 011 393	12 561 559	12 689 726
Parts dans les sociétés à objet foncier	118 300	136	118 164	118 165
TOTAL	19 931 187	3 011 529	16 919 658	16 790 078

8-4 Placements dans les entreprises avec lien de participation

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR exerce une influence notable sans en avoir le contrôle.

Le solde brut des placements dans les entreprises avec lien de participation s'élève à 63.042.122 DT au 31/12/2010 contre 59.030.941 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 4.011.181 DT.

Les placements dans les entreprises avec lien de participation se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Actions Cotées	57 078 863	45 422 244	11 656 619
Actions Non Cotées	5 963 259	13 608 697	-7 645 438
Valeur brute	63 042 122	59 030 941	4 011 181
Provisions	2 564 435	2 880 566	-316 131
Valeur nette	60 477 687	56 150 375	4 327 312

8-5 Placements Financiers**8-5-1 Actions et autres titres à revenus variables :**

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR n'exerce ni contrôle ni une influence notable.

Le solde brut des actions et autres titres à revenus variables s'élève à 31.952.582 DT au 31/12/2010 contre 33.525.200 DT au 31/12/2009, soit une réduction de 1.572.618 DT.

Les actions et autres titres à revenus variables se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Actions Cotées	13 149 780	15 353 504	-2 203 724
Actions OPCVM	16 060 037	16 025 816	34 221
Actions Non Cotées	1 979 615	1 521 833	457 782
Actions étrangères	763 150	624 047	139 103
Valeur brute	31 952 582	33 525 200	-1 572 618
Provisions	1 668 633	1 256 493	412 140
Valeur nette	30 283 949	32 268 707	-1 984 758

8-5-2 Obligations et autres titres à revenus fixes :

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les emprunts indivis et emprunts privés.

Le solde brut des obligations et autres titres à revenus fixes s'élève à 412.864.952 DT au 31/12/2010 contre 399.152.702 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 13.712.250 DT.

Les obligations et autres titres à revenus fixes se détaillent comme suit au 31/12/2010 :

(*) La société a procédé au reclassement de 3.472.624 dinars représentant le compte de dépôts à vue auprès de l'ATB au niveau de la rubrique « Banque et avoirs auprès de la CCP et caisse ».

Le retraitement du solde de la rubrique en 2009, soit pour un montant de 4.395.097 DT a été effectué pour les besoins de la comparabilité.

8-5-3 Prêts

Cette rubrique englobe les prêts au personnel et les prêts sur police vie.

Le solde brut des prêts s'élève à 2.599.408 DT au 31/12/2010 contre 2.647.155 DT au 31/12/2009, soit une réduction de 47.747 DT.

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Valeur Brute au 31/12/2009	Variation
Prêts au personnel	2 553 028	2 602 880	-49 852
Prêts sur police vie	46 380	44 275	2 105
Valeur brute	2 599 408	2 647 155	-47 747
Provisions	88 328	100 535	-12 207
Valeur nette	2 511 080	2 546 620	-35 540

8-5-4 Dépôts auprès des établissements financiers et bancaires

Le solde brut des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers s'élève à 39.566.654 DT au 31/12/2010, contre 37.552.375 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 2.014.279 DT.

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Valeur Brute au 31/12/2009	Variation
Dépôt auprès de la TGT	2 558 310	3 102 236	-543 926
Placements en devises	37 004 344	34 446 139	2 558 205
Autres dépôts	4 000	4 000	0
TOTAL	39 566 654	37 552 375	2 014 279

8-5-5 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Le solde des créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes s'élève à 5.004.747DT au 31/12/2010 contre 4.732.828 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 271.919 DT.

Les créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes se détaillent au 31/12/2010 comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2010	Valeur Brute au 31/12/2009	Variation
Dépôts en garantie des PPNA	1 306 488	1 119 121	187 367
Dépôts en garantie des PSAP	3 698 259	3 613 707	84 552
TOTAL	5 004 747	4 732 828	271 919

8-6 Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2010 de 2.503.760 DT par rapport à 2009 :

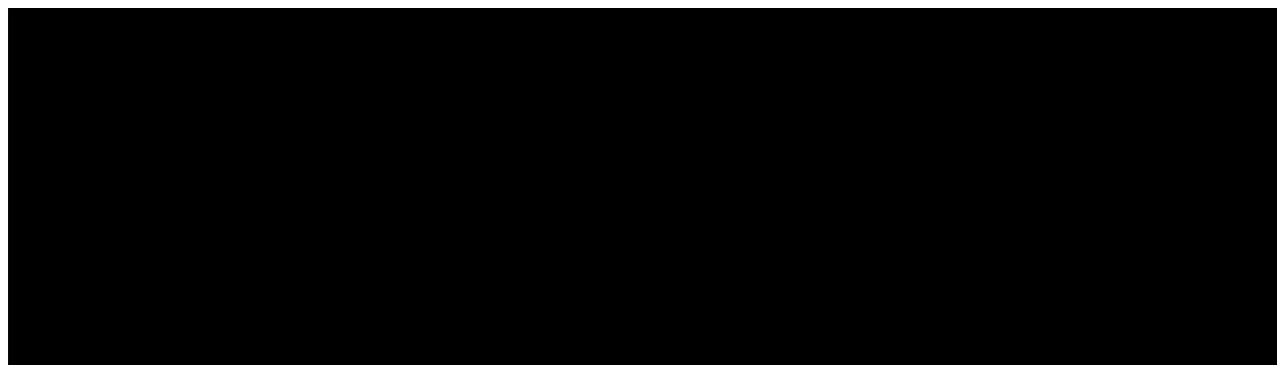
Désignation	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009	Variation
Provision pour primes non acquises	9 764 589	6 918 820	2 845 769
Provision pour sinistres non vie	25 618 195	25 854 679	-236 484
Prov. pour part. des ass. aux bénéficiaires	433 661	539 186	-105 525
TOTAL	35 816 445	33 312 685	2 503 760

8-7 Créances

8-7-1 Créances nées d'opérations d'assurance directe

Le solde brut des créances nées d'opérations d'assurance directe s'élève à 84.855.691 DT au 31/12/2010 contre 74.200.231 DT au 31/12/2009.

Les autres créances nées d'opérations d'assurance directe se détaillent au 31/12/2010 comme suit :



(*) La société a provisionné des soldes anormalement débiteurs des comptes des courtiers pour des commissions dues à hauteur de 50%. Le montant non provisionné s'élève à 2 001 043 DT.

(**) La société a provisionné les primes contentieuses en toute taxe comprise.

Au cours de l'exercice 2010, des travaux de justification et d'assainissement ont été engagés sur les soldes des comptes d'arriéré et les comptes rattachés relatifs à certains agents présentant des écarts par rapport à leurs situations extracomptables.

Le résultat de ces travaux sera pris en compte au cours de l'exercice 2011.

Une provision complémentaire a été constatée au titre des comptes d'arriéré et les comptes rattachés de certains courtiers présentent des soldes anormalement débiteurs pour un montant total de 2 188 725 DT.

8-7-2 Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde brut des créances nées d'opérations de réassurance s'élève à 8.393.894 DT au 31/12/2010, contre 12.560.920 DT au 31/12/2009.

Les créances nées d'opérations de réassurance se détaillent comme suit :

Désignation	Montant brut au 31/12/2010	Provision	Montant net au 31/12/2010	Montant net au 31/12/2009
Rétrocessionnaires	434 210	399 870	34 340	279 601
Cédants	4 785 345	4 567 399	217 946	1 878 347
Cessionnaires	3 174 339	1 300 870	1 873 469	3 842 099
TOTAL	8 393 894	6 268 139	2 125 755	6 000 047

Au cours de l'exercice 2010, des travaux de justification et d'assainissement ont été engagés sur les comptes des cessionnaires, des cédantes et des rétrocessionnaires présentant des écarts par rapport à leurs situations extracomptables.

Le résultat de ces travaux sera pris en compte au cours de l'exercice 2011.

8-7-3 Autres créances

Le solde brut des autres créances s'élève à 10.604.233 DT au 31/12/2010, contre 4.159.404DT au 31/12/2009.

Désignation	Montant brut au 31/12/2010	Provision	Montant net au 31/12/2010	Montant net au 31/12/2009
Personnel	144 684	1 498	143 186	435 664
Etat,orga.sécurité sociale	8 163 455		8 163 455	184 087
autres débiteurs divers	2 296 094	142 215	2 153 879	3 468 588
TOTAL	10 604 233	143 713	10 460 520	4 088 339

8-8 Banques, CCP et Caisse :

Le solde de cette rubrique s'élève à 25.338.970 DT au 31/12/2010 contre 14.715.033 DT au 31/12/2009, soit une augmentation 10.623.937 DT.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

(*) La société a procédé au reclassement de 3.472.624 dinars représentant le compte de dépôts à vue auprès de l'ATB au niveau de la rubrique « Banque et avoirs auprès de la CCP et caisse ».

Le retraitement du solde de la rubrique en 2009, soit pour un montant de 4.395.097 DT a été effectué pour les besoins de la comparabilité.

8-9- Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice en cours des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes d'acquisition tel qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde des frais d'acquisition reportés s'élève à 2 201 699 DT au 31/12/2010, contre 1.832.830 DT au 31/12/2009.

8-10 Comptes de régularisation actif

Le solde des comptes de régularisation actif s'élève à 16.955.018 DT au 31/12/2010 contre 15.599.608 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 1.355.410 DT.

Désignation	2010	2009	Variation
Charges payées ou comptabilisées d'avance	404 208	411 478	-7 270
Commissions à recevoir	579 902	634 755	-54 853
Intérêts à recevoir des placements	12 652 733	11 178 124	1 474 609
Intérêts à recevoir c/c bancaires	120 062	3 635	116 427
Autres produits	1 911 278	2 069 869	-158 591
Evaluation technique de réassurances	54 000		54 000
Amortiss. des différences sur les prix de remboursemer	1 232 835	1 301 747	-68 912
TOTAL	16 955 018	15 599 608	1 355 410

8-11 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève à 211.716.682 DT au 31/12/2010 contre 198.080.987 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 13 635 695 DT. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	CAPITAUX PROPRES 2009 AVANT AFFECTATION	AFFECTATION BENEFICE 2009	Dividendes	RESULTAT 2010	CAPITAUX PROPRES 2010 AVANT AFFECTATION
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Réserves spéciales de Réévaluation	1 926 258				1 926 258
Autres réserves	7 202 898	500 000			7 702 898
Résultats reportés	5 010 791	29 083 828			34 094 619
Amortissements différés	-1 804 328				-1 804 328
Résultat de l'exercice 2009	33 737 675	-29 583 828	-4 153 847		0
Résultat de l'exercice 2010				17 789 542	17 789 542
TOTAL	198 080 987	0	-4 153 847	17 789 542	211 716 682

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportés après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires.

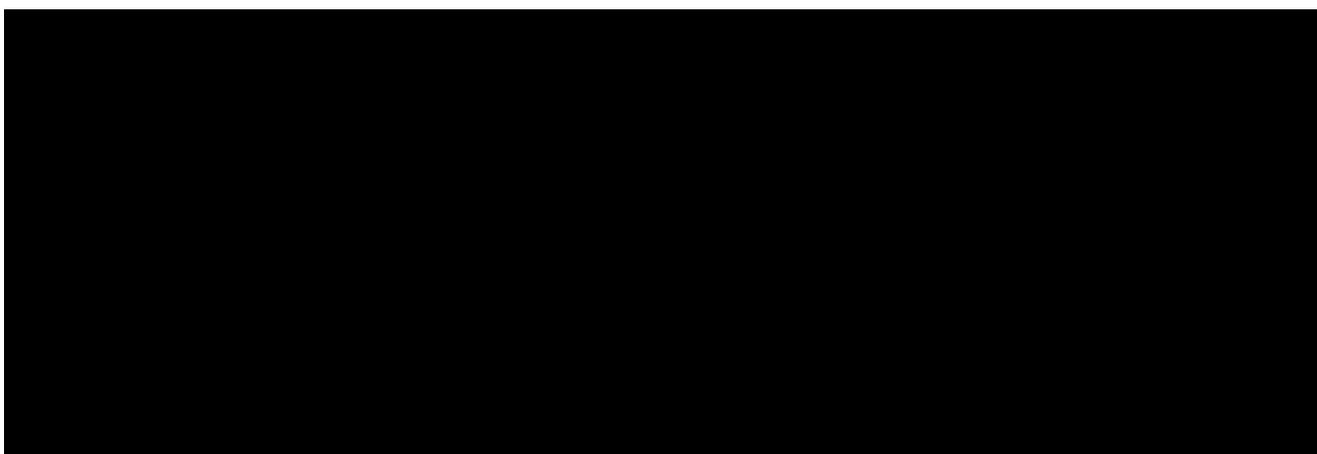
8-12 Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2010 à 2.792.516 dinars dont 2.053.805 dinars représentent des provisions pour indemnités de départ à la retraite, le reste représente des provisions pour litiges.

8-13 Provisions techniques brutes

Le solde des provisions techniques brutes s'élève à 423.104.827 DT au 31/12/2010 contre 397.368.587 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 25.736.240 DT.

Les provisions techniques brutes se détaillent au 31/12/2010 comme suit :



8-14 Provisions pour sinistres tardifs (IBNR) avec chargement

Branche	AUTO	TRANSPORT	AVIATION	INCENDIE	A.R.D.S	VIE	TOTAL
2009	44 420 144	525 000	84 000	525 000	1 575 000	541 613	47 670 757
2010	53 320 967	525 000	84 000	525 000	1 575 000	645 930	56 675 897

8-15 Provisions pour sinistres à payer non vie nettes de recours à encaisser

Provision pour sinistres à payer	334 680 125
Montant des recours à encaisser (*)	3 450 991
Provision pour sinistres à payer nette de recours	331 229 134

(*) Un abattement sur les recours à encaisser a été effectué par mesure de prudence.

8-16- Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la société.

Le solde de cette rubrique s'élève à 14 376 128 DT au 31/12/2010, contre 12.528.553 DT au 31/12/2009.

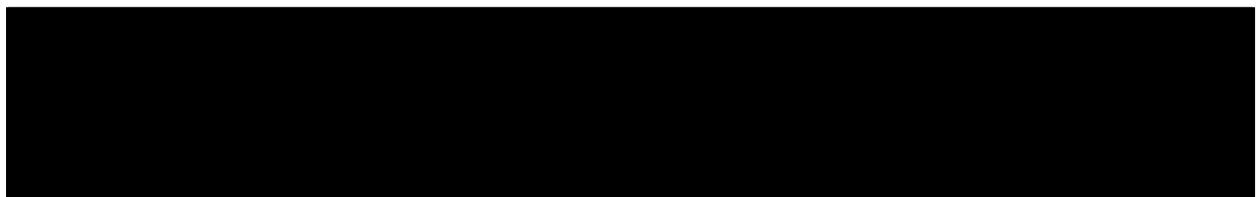
8-17 Dettes**8-17-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Le solde de cette rubrique s'élève à 15.019.581 DT au 31/12/2010, contre 13.588.919 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 1.430.662 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Siège, agents d'assurances et succursales	2 371 943	2 498 906	-126 963
Autres Crédeurs	12 647 638	11 090 013	1 557 625
TOTAL	15 019 581	13 588 919	1 430 662

8-17-2 Dettes nées d'opérations de réassurance

Le solde de cette rubrique s'élève à 17.456.132 DT au 31/12/2010, contre 16.668.142 DT au 31/12/2009, soit une augmentation de 787.990 DT. Le détail se présente comme suit :



8-17-3 Autres dettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 15.178.261 DT au 31/12/2010, contre 15.816.053 DT au 31/12/2009, soit une diminution de 637.792 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	3 955 341	3 704 850	250 491
Personnel	594 446	820 488	-226 042
Etat , Organisme de sécurité sociale	3 428 637	4 151 384	-722 747
Autres Créiteurs divers	7 199 837	7 139 331	60 506
TOTAL	15 178 261	15 816 053	-637 792

8-18 Banques, CCP et Caisse :

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.726.801 DT au 31/12/2010, contre 7.553.964 DT au 31/12/2009, soit une réduction de 827.163 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Banques siège	3 701 672	7 545 858	-3 844 186
Banques succursales	3 023 719	7 787	3 015 932
Banques en devises	1 410	319	1 091
TOTAL	6 726 801	7 553 964	-827 163

8-19 Comptes de régularisation Passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 2.997.154 DT au 31/12/2010, contre 3.693.896 DT au 31/12/2009, soit une réduction de 696.742 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Charges à payer	2 611 807	2 897 934	-286 127
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	3 862	5 092	-1 230
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	15 710	16 994	-1 284
Intérêts de retard des traites	127 439	127 513	-74
Evaluation technique de réassurances	0	359 000	-359 000
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	238 336	287 363	-49 027
TOTAL	2 997 154	3 693 896	-696 742

9-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTATS**9-1 Primes émises et acceptées**

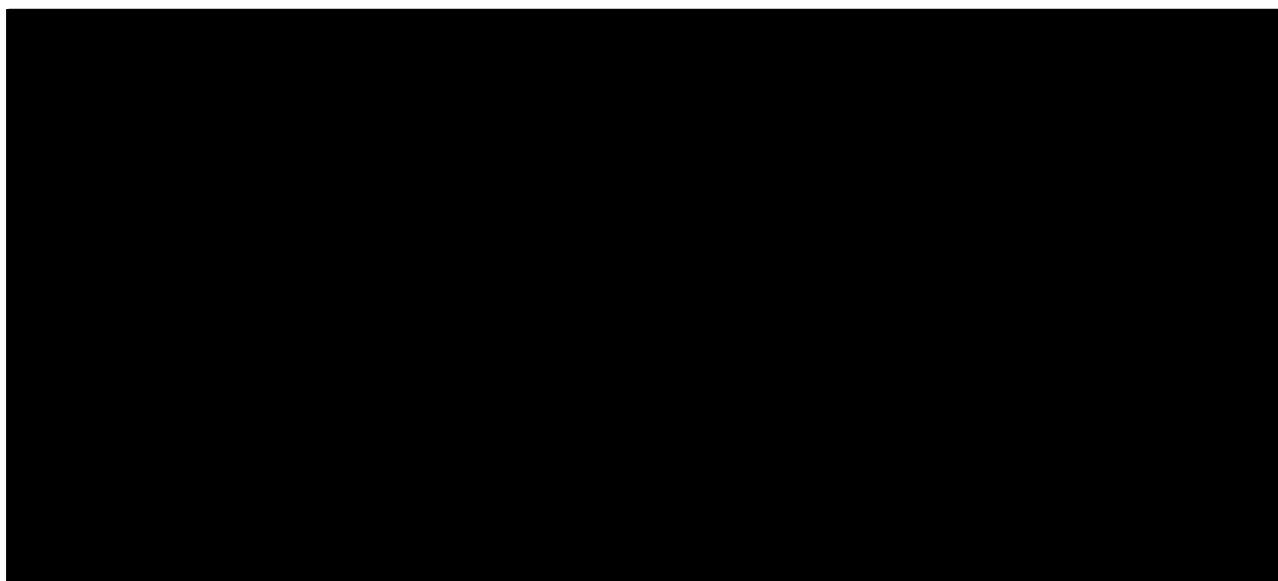
Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 182.093.706 DT en 2010 contre 180.221.487 DT en 2009, soit une variation nette de 1.872.221 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes 2010	Cessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009	Variation nette
Primes émises non vie	205 468 563	30 589 307	174 879 256	174 857 427	21 829
Primes émises vie	7 300 287	85 836	7 214 451	5 364 059	1 850 392
Total	212 768 850	30 675 143	182 093 707	180 221 486	1 872 221

9-2 Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 155.742.755 DT en 2010 contre 132.896.609 en 2009 enregistrant une évolution de 22.846.146 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes 2010	Cessions 2010	Opérations nettes 2010	Opérations nettes 2009	Variation nette
<u>Non vie</u>					
Montants payés	143 284 682	4 388 928	138 895 754	120 179 741	18 716 013
Variation de la PSAP	14 499 558	-236 484	14 736 042	10 643 268	4 092 774
Total non vie	157 784 240	4 152 444	153 631 796	130 823 009	22 808 787
<u>Vie</u>					
Montants payés	1 503 714		1 503 714	1 656 697	-152 983
Variation de la PSAP	607 245		607 245	416 903	190 342
Total vie	2 110 959	0	2 110 959	2 073 600	37 359
Total général	159 895 199	4 152 444	155 742 755	132 896 609	22 846 146

9-3 Produits et charges des Placements

9-4 Allocation des produits nets des placements

Désignation	2010	2009
Compte technique Vie	921 039	668 100
Compte technique Non-Vie	25 202 618	23 458 170
Compte non technique	11 973 595	9 978 120
TOTAL	38 097 252	34 104 390

9-5 Frais généraux par nature

Désignation	2010	2009
charges de personnel		
salaires et compléments de salaire	12 588 098	9 688 195
charges sociales	4 442 890	3 862 321
autres charges	690 135	580 306
Total charges de personnel	17 721 123	14 130 822
Impôts et taxes	4 631 413	4 466 301
Autres frais généraux	6 350 614	4 523 368
Total frais par nature	28 703 150	23 120 491

9-6 Charges de commissions

Désignation	2010	2009
commissions des agents d' assurances, courtiers et bancassurances	13 648 302	13 126 415

Ce montant englobe 278 md de commissions sur les primes acquises et non émises.

9-7 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2010	2009
Dotations aux amortissements des immeubles	102 314	276 159
Dotations aux amortissements des autres immobilisations	775 304	549 720
Dotations aux provisions des créances	5 664 371	3 094 444
Reprises des provisions des créances	-1 302 029	-959 060
TOTAL	5 239 960	2 961 263

9-8 Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	2010	2009
Total des charges affectées au compte technique Vie	2 955 104	2 234 999
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	44 043 376	36 570 294
Frais de gestion des placements	490 618	402 875
TOTAL	47 489 098	39 208 168

9-9 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 214 178 958 DT, se présente comme suit :

Zones	Montant
NORD	157 291 446
CENTRE	42 852 626
SUD	14 034 886
TOTAL	214 178 958

9-10 Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	23 542 940
Réintégrations	9 876 038
Déductions	- 16 980 698
Résultat fiscal	16 438 281
Impôt sur les sociétés (35%)	- 5 753 398
Résultat Net de l'exercice	17 789 542

10-ANNEXES**ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS**

D E S I G N A T I O N S	Valeur Brute	Valeur nette	Juste Valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	19 931 187	16 919 658	23 497 219
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	74 199 953	70 010 115	130 799 943
Parts d'OPCVM	20 794 750	20 751 521	23 052 198
Obligations et autres titres à revenu fixe	412 864 952	412 124 450	412 124 450
prêts au personnel	2 599 408	2 511 080	2 511 080
Placements en devises	37 004 344	37 004 344	37 004 344
Autres dépôts	7 567 056	7 567 056	7 567 056
TOTAL	574 961 650	566 888 225	636 556 290

TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS BRANCHE VIE

	EXERCICE				
	2006	2007	2008	2009	2010
Participation aux résultats					
Participation attribuée et payée	201 083	20 408	61 401	13 605	
Prov. Participation bénéfiques au 31/12	218 194	164 492	249 961	210 820	189 780
Prov. Participation bénéfiques au 01/01	516 744	218 194	164 492	249 961	210 820
Provisions mathématiques moyennes vie	5 034 870	5 330 528	6 105 229	6 695 248	7 996 055

ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE

ANNEE D'INVENTAIRE 2008	<i>Exercice de survenance</i>				
	2006	2007	2008	2009	2010
Règlements cumulés	81 534 264	71 961 098	48 159 745		
Provisions pour sinistres	37 188 744	60 967 024	125 086 670		
Total charges des sinistres	118 723 008	132 928 122	173 246 415		
Primes acquises	205 400 505	210 372 570	199 428 285		
% Sinistres /primes acquises	57,80%	63,19%	86,87%		

ANNEE D'INVENTAIRE 2009	<i>Exercice de survenance</i>				
	2006	2007	2008	2009	2010
Règlements cumulés	92 977 081	93 451 072	75 189 643	100 756 053	
Provisions pour sinistres	25 066 894	40 564 573	70 715 064	107 102 989	
Total charges des sinistres	118 043 975	134 015 645	145 904 707	207 859 042	
Primes acquises	205 400 505	210 372 570	199 428 285	200 545 910	
% Sinistres /primes acquises	57,47%	63,70%	73,16%	103,65%	

ANNEE D'INVENTAIRE 2010	<i>Exercice de survenance</i>				
	2006	2007	2008	2009	2010
Règlements cumulés	99 312 844	106 079 515	97 998 420	131 629 909	49 173 915
Provisions pour sinistres	18 372 223	27 818 950	46 493 990	57 790 772	118 447 303
Total charges des sinistres	117 685 067	133 898 465	144 492 410	189 420 681	167 621 218
Primes acquises	205 400 505	210 372 570	199 428 285	200 545 910	197 812 613
% Sinistres /primes acquises	57,30%	63,65%	72,45%	94,45%	84,74%

ETAT DES MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS D'ACTIF

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								VCN AU 31/12/2010
	AU 1/01/2010	ACQUISITION 2010	CESSION 2010	AU 31/12/2010	AU 1/01/2010		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		AU 31/12/2010		
					AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>	385 726	1 110 904		1 496 630	352 763		153 662				506 425		990 205
LOGICIELS	344 726	1 110 904		1 455 630	311 763		153 662				465 425		990 205
DROIT AU BAIL	41 000			41 000	41 000						41 000		0
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>	9 237 594	618 121	0	9 855 715	7 956 805		518 728		0		8 475 533		1 380 182
MATERIEL DE TRANSPORT	522 138			522 138	250 978		65 725				316 703		205 435
MMB	1 761 413	39 311		1 800 724	1 527 147		62 940				1 590 087		210 637
MATERIEL INFORMATIQUE	2 773 434	402 889		3 176 323	2 455 344		136 922				2 592 266		584 057
A.A.I.	4 180 609	175 921		4 356 530	3 723 336		253 141				3 976 477		380 053
<u>PLACEMENTS</u>	560 704 655	912 054 578	897 797 583	574 961 650	2 878 142	4 978 096	355 976	1 360 532	222 726	1 276 731	3 011 392	5 062 033	566 888 225
TERRAINS ET IMMEUBLES BATIS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	19 550 056	262 831		19 812 887	2 878 142		355 976		222 726		3 011 392		16 801 495
PARTICIPATIONS AUX STES A OBJET FONCIER	118 300			118 300		136						136	118 164
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	59 030 942	8 837 968	4 826 788	63 042 122		2 880 566		48 825		364 957		2 564 434	60 477 688
AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS													
<u>ACTIONS</u>	33 525 200	2 564 507	4 137 125	31 952 582		1 256 493		1 311 707		899 567		1 668 633	30 283 949
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES REVENU FIXE	403 547 799	849 606 531	840 289 379	412 864 951		740 502						740 502	412 124 449
PRET AU PERSONNEL	2 647 155	441 222	488 969	2 599 408		100 535				12 207		88 328	2 511 080
DEPOT AUPRES DES ETABL.BANCAIRES ET FINANCIERS	37 552 375	44 870 458	42 856 179	39 566 654									39 566 654
<u>CREANCES POUR ESPECES DEPOSES</u>	4 732 828	5 471 061	5 199 143	5 004 746									5 004 746

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE (NON VIE) AU 31/12/2010

CATEGORIES	GRUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	GRELE M.B	TRANSPORT	VOL	AVIATION	A.R.D.S	AUTOS	T. AFF .DIR.	ACCEPT°	Total
PRIMES ACQUISES	48 845 076		8 613 639	117 291	13 424 548	515 440	7 138 558	14 856 208	104 301 853	197 812 613	1 013 537	198 826 150
Primes émises	48 845 076		8 711 218	121 700	13 475 769	511 942	9 580 978	15 932 259	107 088 717	204 267 659	1 200 903	205 468 562
Variation des Primes non acquises			-97 579	-4 409	-51 221	3 498	-2 442 420	-1 076 051	-2 786 864	-6 455 046	-187 366	-6 642 412
CHARGES DE PRESTATION	-46 842 122	-634 282	-2 506 491	-60 045	-296 862	961	-234 653	-9 414 913	-95 580 796	-156 592 125	-875 719	-157 467 844
Prestations et Frais payés	-44 800 649	-1 707 347	-2 177 085	-61 965	-1 799 472	-323 159	-526 000	-5 988 244	-85 156 784	-142 540 705	-743 978	-143 284 683
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 041 473	1 073 065	-329 406	1 920	1 502 610	-698 802	291 347	-3 426 669	-10 424 012	-14 051 420	-131 741	-14 183 161
Solde de souscription	2 002 954	-634 282	6 107 148	57 246	13 127 686	-506 521	6 903 905	5 441 295	8 721 057	41 220 488	137 818	41 358 306
Frais d'acquisition	-1 662 374	-40 550	-553 689	-30 015	-424 994	-42 671	-37 709	-852 186	-5 145 914	-8 790 102	-11 767	-8 801 869
Autres charges de gestion nettes	-2 932 396	-184 795	-1 265 476	-88 451	-1 436 844	-124 885	-1 151 238	-2 668 363	-15 494 589	-25 347 037	-416 327	-25 763 364
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 594 770	-225 345	-1 819 165	-118 466	-1 861 838	-167 556	-1 188 947	-3 520 549	-20 640 503	-34 137 139	-428 094	-34 565 233
Produits nets de placements	1 325 250	1 478 881	898 376	4 618	692 620	109 913	436 731	1 526 466	18 419 398	24 892 253	310 366	25 202 619
Participation aux résultats	-922 547		-453 645		-520 055			-642 292	-136 456	-2 674 995	-93 410	-2 768 405
Solde Financier	402 703	1 478 881	444 731	4 618	172 565	109 913	436 731	884 174	18 282 942	22 217 258	216 956	22 434 214
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans les primes acquises	-190 445		-5 597 272	-94 357	-8 384 058	-337 940	-6 139 068	-6 510 858	-346 182	-27 600 180	-143 356	-27 743 536
les prestations payés	291 396	46 127	539 985	21 939	1 164 060	203 966	443 179	1 428 415	204 957	4 344 024	44 902	4 388 926
les charges de provi. pour prestations		14 478	280 323	-2 779	-2 519 801	643 862	-162 676	1 357 330	132 866	-256 397	19 912	-236 485
la participation aux résultats			-584 055		234 071		25 925	-16 407		-340 466		-340 466
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires			1 049 503	21 472	1 748 060	126 888	250 491	1 088 106		4 284 520	22 265	4 306 785
Solde de réassurance / rétrocession	100 951	60 605	-4 311 516	-53 725	-7 757 668	636 776	-5 582 149	-2 653 414	-8 359	-19 568 499	-56 277	-19 624 776
Résultat technique	-2 088 162	679 859	421 198	-110 326	3 680 745	72 612	569 540	151 507	6 355 136	9 732 109	-129 597	9 602 511
<i>Informations complémentaires</i>												
Provisions pour Primes non Acquises clôture			1 288 027	22 606	958 356	63 954	6 472 656	4 664 861	34 754 868	48 225 328	1 306 488	49 531 816
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture			1 190 448	18 198	907 135	67 452	4 030 235	3 588 810	31 968 004	41 770 282	1 013 832	42 784 114
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	20 500 301	2 622 830	9 885 947	48 287	7 630 675	1 999 482	1 487 198	21 108 142	262 200 825	327 483 687	3 745 448	331 229 135
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	18 458 828	2 608 150	10 329 461	48 636	9 133 283	1 300 680	1 778 546	17 681 474	251 776 812	313 115 870	3 359 003	316 474 873
Autres Provisions techniques clôture	1 405 759	20 152 656	3 201 843	8 315	1 794 656	16 802		846 491		27 426 522		27 426 522
Autres Provisions techniques Réouverture	1 415 708	21 240 401	2 426 996	9 886	1 411 837	16 802		224 117		26 745 747		26 745 747

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2010

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurance « STAR »** arrêtés au **31 décembre 2010**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 709 796 233 dinars et un résultat bénéficiaire de 17 789 542 dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserves

4- Les soldes des comptes d'arriéré et les comptes rattachés relatifs à certains agents présentent des écarts par rapport à leurs situations extracomptables pour lesquels la société a engagé des travaux d'audit approfondi. Il en est de même des comptes d'arriéré et les comptes rattachés de certains courtiers présentant des soldes débiteurs et qui sont provisionnés seulement à hauteur de 50% comme il est indiqué dans la note 8-7 aux états financiers.

Également, les comptes de réassurance et particulièrement les comptes des cessionnaires, des cédantes et des rétrocessionnaires dont les soldes comptables diffèrent des soldes extracomptables ont fait l'objet de travaux approfondis pour expliquer les écarts dégagés.

Ces travaux étant en cours, à la clôture de l'exercice 2010, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

5- La provision mathématique relative aux contrats collectifs a été calculée sur la base forfaitaire de 70% du chiffre d'affaire réalisé, et non pas en utilisant la nouvelle table de mortalité tunisienne telle que fixée par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, et ce en l'absence de données suffisantes permettant d'estimer d'une manière exacte cette provision.

Opinion sur les états financiers

6- A notre avis, et sous réserve des points 4 et 5 ci dessus, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion avec réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

7- Les informations données dans la note aux états financiers n° 7 "Evénements postérieurs à la date de clôture" pour les sinistres survenus après la date de clôture de l'exercice et pour les quels la société a estimé, compte tenu de la couverture en réassurance, qu'il n'est pas nécessaire de constituer une provision pour égalisation conformément à l'article 25 nouveau de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 janvier 2001, tel que modifié par les textes subséquents.

8- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°3-9(c) - Provisions pour sinistres à payer, la compagnie a procédé en 2010 à un changement de la méthode d'estimation du nombre de dossiers utilisé comme base de calcul de cette provision et ce pour l'estimation de la provision pour sinistres à payer au titre des sinistres corporels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR),

Ce changement nécessite, à notre avis, une confirmation de la projection faite des données statistiques au cours des exercices futurs.

Vérifications spécifiques

9- Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la STAR arrêtés au 31 décembre 2010.

10- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

11- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 19 mai 2011

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

SOCIETE « ASSURANCES STAR »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2010

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

La direction générale de votre société nous n'a pas informé de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Dans le cadre du partenariat stratégique, GROUPAMA, qui est administrateur de la STAR, a mis à la disposition de cette dernière, à titre gratuit, des experts chargés de réaliser certaines études. Par ailleurs, le conseil d'administration a engagé, à titre contractuel, un haut responsable de Groupama qui est chargé du développement des nouveaux produits et qui est rémunéré en partie par la STAR.
2. La STAR a conclu avec la STB, administrateur, une convention d'actionariat qui porte sur les opérations suivantes :
 - Le service financier des titres émis et à émettre par la STAR (actions, obligations, certificats d'investissement, actions à dividendes prioritaires,...) ;
 - L'accomplissement de formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

En rémunération de ces services, la STB percevra un montant forfaitaire annuel de 11.000 dinars HT à prélever à terme échu sur le compte de la STAR ouvert chez la STB.

3. La STAR a conclu avec la STB, administrateur, une convention de Bancassurance qui porte sur la conclusion de contrats d'assurance en nom et pour le compte de la STAR, et ce pour les branches d'assurances dont la liste est fixée par l'arrêté du Ministre des finances du 08 Août 2002.

C. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales nous vous informons de ce qui suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le PV du conseil d'administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe un salaire brut annuel de 146.400 DT en plus de la charge patronal CNRPS de 11 902 DT et les avantages suivants :
 - Frais de mission pour un montant de 25 993 DT
 - La prise en charge des frais de Téléphone de 9 570 DT;
 - Une voiture de fonction ;
 - 500 litres de carburant par mois ;

Par ailleurs, le Président Directeur Général a bénéficié en 2010 d'une prime d'intéressement de 93 079 DT en plus de la charge patronale pour la CNRPS de 3 211 DT au titre des exercices 2008 et 2009 et ce conformément au procès verbal du conseil d'administration du 02 décembre 2010.

2. L'assemblée générale ordinaire du 04 juin 2010 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 3 600 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 37.440 DT et 10.800 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 19 mai 2011

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory
Raouf MENJOUR

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI